



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 6 mai 2009

Avenir des paiements directs: l'essentiel reste à dévoiler

Adopté aujourd'hui par le Conseil fédéral, le rapport sur l'évolution future du système des paiements directs apporte des nouveautés bien réfléchies mais comporte aussi quelques risques et incertitudes. Notamment en ce qui concerne la répartition des moyens financiers.

Le Conseil fédéral a adopté le rapport sur l'évolution future du système des paiements directs aujourd'hui. Le rapport entend privilégier les paiements directs versés en fonction des prestations fournies par l'agriculture. A l'avenir, des contributions seront allouées à l'entretien du paysage rural, au maintien de la sécurité d'approvisionnement, à la biodiversité ou au bien-être de l'animal. L'Union suisse des paysans (USP) soutient l'orientation prônée dans le rapport. Le fait que cela entraîne par la même occasion une remise à plat du système actuel des paiements directs est une bonne chose, estime l'USP. Elle se félicite de l'extension des contributions en faveur de la sécurité d'approvisionnement à toutes les zones de production et tous les genres d'exploitation.

Les contours du projet en tant que tels ne permettent cependant aucune conclusion s'agissant des effets concrets du nouveau système. La question décisive qui se pose est de savoir comment les moyens financiers disponibles vont être répartis entre les différentes mesures. Le rapport se mure dans le silence sur ce point. Par ailleurs, l'idée de miser exclusivement sur des contributions liées à la surface s'avère aussi problématique. La suppression prévue des contributions pour la garde d'animaux de rente (consommant des fourrages grossiers) suscite des incertitudes chez les éleveurs quant aux investissements à venir. L'USP va donc s'engager en faveur d'un maintien des contributions à la garde d'animaux.

Renseignements:

Frédéric Ménétreay, Economie et politique USP, tél. 031 385 36 43

Sandra Helfenstein, Porte-parole USP, tél. 056 462 52 21, mobile 079 826 89 75

www.sbv-usp.ch